

# SOLIDARITÉ agricole

**UPA** POUVOIR NOURRIR  
POUVOIR GRANDIR  
Estrie  
L'Union des producteurs agricoles

Novembre 2021  
Vol. 34, n° 5

## L'heure des bilans a sonné



François Bourassa, président

Voici venu le temps du bilan de la dernière année ainsi que de 12 années de présidence. Vous représenter a toujours été un privilège. Cela m'a permis de rencontrer plein de gens intéressants. Mon implication à l'UPA était motivée par le manque de reconnaissance démontrée par les trois paliers de gouvernement au secteur agricole en comparaison à d'autres secteurs économiques. On nous tient pour acquis, car on ne peut pas déménager comme pourrait le faire une usine.

La démarche du PDZA dans chacune des MRC a démontré le poids économique de l'agriculture, de la foresterie et de l'agroalimentaire dans toute l'Estrie. Chez les consommateurs, la pandémie est venue confirmer l'importance de s'approvisionner localement. Pour produire, il faut préserver tous nos sols propices à l'agriculture. Fini le ciment et l'asphalte sur nos meilleures terres. Les villes et les municipalités doivent promettre moins et poser davantage de gestes concrets. Protéger le territoire agricole; c'est protéger l'autonomie alimentaire des prochaines générations.

Administrateurs et citoyens doivent demeurer vigilants lorsque les municipalités veulent modifier des règlements si l'on veut que l'agriculture puisse se pratiquer durablement tout en permettant une cohabitation harmonieuse. Depuis une décennie, des gains importants, mais fragiles ont été obtenus. Ne baissons pas la garde. Les défis liés aux changements climatiques et les attentes des

consommateurs vont demander un support accru de la part des gouvernements. La recherche et l'innovation doivent être financées par toute la société. La rétribution des biens et des services environnementaux rendus par l'agriculture doit aussi se concrétiser. Devant tous ces défis, la mise en marché collective demeure la meilleure voie pour réussir, mais ce sera difficile dans un environnement où l'individualisme règne. L'Union et ses affiliés auront toujours leur place dans le développement d'une agriculture prospère.

Merci aux productrices et aux producteurs pour votre travail quotidien et votre dynamisme à occuper le territoire. Merci aux membres des conseils d'administration qui s'impliquent pour améliorer le revenu et les conditions de vie de leurs semblables. Merci à tous les employés. Votre travail nous permet de mieux représenter le milieu. Votre adaptation au télétravail et votre maîtrise des outils en ligne ont permis de maintenir un contact efficace, souvent dans le plaisir et avec humour. Diane Lacroix; il y a longtemps que nous arrivons à deviner l'autre sans même nous parler. Merci pour ton intensité et ton professionnalisme. Merci aussi aux membres de ma famille qui ont permis de minimiser l'impact de mes absences. Mon agenda et mon cerveau se libéreront, mais je demeurerai un citoyen responsable et actif.

*François Bourassa*

### SOLIDARITÉ AGRICOLE

Périodique produit et publié par la  
Fédération de l'UPA-Estrie  
4300, boul. Bourque, Sherbrooke, Qc J1N 2A6  
819 346-8905 (fabrication syndicale)  
[www.estrie.upa.qc.ca](http://www.estrie.upa.qc.ca)

Distribution : fermes familiales de l'Estrie  
Tirage : 2 970 exemplaires  
Dépôt légal : ISSN 1488-4372  
Envois poste-publication no de convention : 40026310

### ESPACES PUBLICITAIRES

Demandez nos tarifs

### ANNONCEZ VOS ACTIVITÉS

Valéry Martin 819 346-8905  
[vmartin@upa.qc.ca](mailto:vmartin@upa.qc.ca)

Date de tombée : 6 décembre 2021  
Date de parution : 24 décembre 2021

### DANS CE NUMÉRO :

Michel Brien, nouveau président .....	3
Du sang neuf à l'UPA-Estrie .....	6
Hausse de la valeur des terres.....	10
Portrait de Delphie Gendreau.....	12
Nouveau groupe au Club agro.....	17

## Bienvenue aux nouveaux membres

#	Entreprises	Membres	Production	Syndicat local
1.	9422-7790 Québec inc.	Caroline Grenier et Guy Roy	Serre	Val-St-François et Sherbrooke
2.	A D Sucrierie inc.	Dominique Jean et André Junior Lemay	Acéricole	Granit
3.	Yolande Boulanger		Grains	Granit
4.	Cabane chez Arthur inc. (La)	Vanessa Leblanc et Arthur Iltis	Acéricole	Haut-St-François
5.	Francis Cloutier		Maraîchère	Coaticook
6.	Caroline Martineau et Éric Daigle		Acéricole	Val-St-François et Sherbrooke
7.	De La Comté SENC	Delphie Gendreau et Samuel Lanctôt	Maraîchère	Coaticook
8.	Ejardin inc.	Églantine Vignon et Patrick Tourigny	Plantes médicinales - Fines herbes	Haut-St-François
9.	Érablière Alexandre Fortin SENC	Johannie Lessard et Alexandre Fortin	Acéricole	Frontenac
10.	Érablières Martin Théberge inc. (Les)	Martin Théberge	Acéricole	Granit
11.	Ferme Daloé Fleckvieh SENC	Annick Langlois et Daniel Custeau	Bovine	Val-St-François et Sherbrooke
12.	Ferme Desroy	Alexandre et Maxime Roy	Grains et foin	Granit
13.	Ferme P. Maurice SENC	Karine Roy et Patrick Maurice	Foin	Val-St-François et Sherbrooke
14.	Hugh George		Bovine et foin	Memphrémagog
15.	Denise Labbé et Mario Goulet		Acéricole	Memphrémagog
16.	Lindsay Jane Gowman (Rose Prairie Farm)		Bovine	Memphrémagog
17.	Pamela Morse et Robert K. Kelly		Maraîchère et apicole	Coaticook
18.	Torry Kerr (Kerr Farm)		Bovine	Haut-St-François
19.	Jean-François Landry		Apicole	Val-St-François et Sherbrooke
20.	Miellerie Albina	Virgiliu Rosu	Apicole	Granit
21.	Sébastien Migneault		Acéricole	Frontenac
22.	Alexandre Moffat		Acéricole	Granit
23.	Ouest Fraser inc.	Myriam Trépanier	Horticole	Haut-St-François
24.	Petite Buse inc.	Gabriel Haccoun	Maraîchère et apicole	Val-St-François et Sherbrooke
25.	Petits Pignons Verts SENC (Les)	Daniel et Robert Petit	Foin	Val-St-François et Sherbrooke
26.	Plantules des Cantons	Diane Graveline et Martin Lapierre	Serre	Haut-St-François
27.	Claudette Royer		Horticole	Val-St-François et Sherbrooke

\*Un nouveau membre est un producteur (nouvelle entreprise) ayant signé volontairement son bulletin d'adhésion depuis la dernière parution.

## Michel Brien élu président de l'UPA-Estrie

Valéry Martin, conseillère aux communications

C'est devant une centaine de délégués réunis en assemblée générale à l'auberge Estrimont ou en ligne que Michel Brien, producteur de lait et de foin de commerce à Racine, a été élu président de la Fédération de l'UPA-Estrie par acclamation. Dans son message de remerciement, il a tenu à préciser les enjeux sur lesquels il compte travailler. En plus de la préservation du territoire agricole et du support visant à permettre une amélioration des techniques agroenvironnementales, Michel Brien s'intéresse à la pénurie de main-d'œuvre en général et aux travailleurs étrangers temporaires en particulier. *« Lorsqu'on fait une demande pour un travailleur étranger; même pour un renouvellement de contrat après 10 ans avec le même travailleur; la règle impose l'affichage du poste au Centre local d'emploi pendant 2 semaines, puis, de présenter une demande pour une étude d'impacts sur le marché du travail (EIMT) ce qui prend 2 mois de plus. A-t-on vraiment besoin d'une étude quand toutes les entreprises et les commerces de tous les secteurs d'activité vivent une pénurie de main-d'œuvre? »*



### Hommage à François Bourassa

François Bourassa, producteur laitier et acéricole de Valcourt et président sortant de l'UPA-Estrie, avait annoncé en 2019 qu'il tirerait sa révérence à la fin de ce mandat. Il a été le président ayant occupé le plus longtemps ce poste. Il est aussi le seul président dont le grand-père l'a été avant lui (Rosario Bourassa, de 1956 à 1959). L'assemblée lui a rendu un vibrant hommage. Toujours de bonne humeur, disponible et compétent, M. Bourassa n'aura laissé que de bons souvenirs à ceux qui l'ont côtoyé au sein des diverses instances de l'Union ou ailleurs depuis 35 ans.



Son action a toujours été motivée par la solidarité et la reconnaissance du milieu agricole et forestier. Parions qu'il continuera à défendre l'achat local bec et ongles en plus de plaider sans cesse pour une plus grande cohérence chez nos décideurs. *« Pour produire, il faut préserver tous nos sols propices à l'agriculture. Fini le ciment et l'asphalte sur nos meilleures terres. Les villes et les municipalités doivent moins promettre et poser davantage de gestes concrets. Protéger le territoire agricole; c'est protéger l'autonomie alimentaire des prochaines générations. Administrateurs et citoyens doivent demeurer vigilants lorsque les municipalités veulent modifier des règlements si on veut que l'agriculture puisse se pratiquer durablement tout en permettant une cohabitation harmonieuse »,* s'est exprimé François Bourassa.

Marcel Groleau, producteur laitier à Thetford Mines et président général de l'Union des producteurs agricoles a profité de sa participation au congrès régional pour parler du mouvement international *Nourrir l'humanité durablement*, issu d'une initiative de la Coalition pour l'exception agricole et alimentaire. À cet égard, la pandémie a fait prendre conscience de la fragilité de notre système alimentaire et nutritionnel déjà bien vulnérable à travers le monde. Un retour à plus d'autonomie alimentaire est devenu, pour plusieurs États, une solution face à cette situation. La simple ouverture des marchés et la libéralisation du commerce ne répondent toutefois pas à ces attentes, et appliquent une logique purement économique aux denrées alimentaires, sans prendre en compte leurs impacts environnementaux et sociaux.

*« Les activités agricoles et forestières sont pratiquées sur l'ensemble du territoire québécois. Elles assurent la vitalité économique et sociale des régions, elles sont indispensables à l'occupation dynamique du territoire et elles contribuent directement au maintien de milliers d'emplois. C'est pourquoi la protection du territoire et des activités agricoles sera un enjeu déterminant au cours de la prochaine année. Tout comme la gestion des risques d'entreprise et le soutien gouvernemental en agroenvironnement, plus particulièrement la rétribution des agriculteurs pour les biens et services environnementaux qu'ils rendent à la société. Les relations entre les grandes chaînes et leurs fournisseurs seront aussi à surveiller »,* a conclu Marcel Groleau qui terminera aussi son mandat en décembre au congrès général de l'UPA.

### Résolutions ayant retenu l'attention

Parmi les sujets discutés, mentionnons la résolution amendée qui demande au gouvernement du Québec d'encadrer les municipalités quant à leur pouvoir de réglementation en matière de gestion des pesticides pour usage agricole biologique et conventionnel. Les huit résolutions adoptées seront acheminées au congrès général de l'UPA qui aura lieu les 30 novembre, 1<sup>er</sup> et 2 décembre à Québec.



Plusieurs formations s'ajoutent en cours d'année!  
Consultez l'offre et inscrivez-vous via [uplus.upa.qc.ca](http://uplus.upa.qc.ca)  
ou par courriel auprès de Sandy Lalancette au [rfaestrie@upa.qc.ca](mailto:rfaestrie@upa.qc.ca).

#### GESTION D'UNE ENTREPRISE AGRICOLE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Attestation d'études collégiales (AEC)- Gestion d'entreprise agricole	Cégep de Sherbrooke, Consultez <a href="http://www.cegepsherbrooke.qc.ca/aec-gea">www.cegepsherbrooke.qc.ca/aec-gea</a>			
<b>Nouveau</b> Gestion du stress en agriculture	7 h	Sherbrooke	15 novembre	80 \$/160 \$
Principe de base pour la gestion de vos employés	7 h	Sherbrooke	17 novembre	85 \$/170 \$
Organisation du temps en agriculture	6 h	Sherbrooke	22 novembre	80 \$/160 \$
Comptabilité et aspects fiscaux en agriculture	7 h	Sherbrooke	7 décembre	85 \$/170 \$
<b>Nouveau</b> Soudure et oxycoupage	45 h	Coaticook	Hiver 2022	350 \$/700 \$
Hygiène et salubrité	Plusieurs dates et lieux			

#### PRODUCTION ACÉRICOLE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Transformation des produits de l'érable 1 : tire, cornets, beurre, bonbons	16 h	Lac-Mégantic	15-16 janvier	150 \$/300 \$
Transformation des produits de l'érable 2 : friandises et dérivées	16 h	Lac-Mégantic	5-6 février	150 \$/300 \$
Entaillage des érables avec Joël Boutin	7 h	Sherbrooke	23 novembre	85 \$/170 \$
L'univers des défauts de saveur du sirop d'érable en grand contenant – <b>niveau de base</b>	7 h	Sherbrooke	25 novembre	95 \$/190 \$
<b>Nouveau</b> La concentration de l'eau d'érable par osmose avec Joël Boutin	7 h	Sherbrooke	29 novembre	85 \$/170 \$
Évaporation de l'eau d'érable avec Joël Boutin	7 h	Sherbrooke	30 novembre	85 \$/170 \$
Utilisation et calibration des instruments de mesure en acériculture	7 h	Sherbrooke	14 décembre	95 \$/190 \$
Salubrité et assainissement pour améliorer le rendement et la qualité du sirop d'érable	7 h	Sherbrooke	25 janvier	95 \$/190 \$
<b>Nouveau</b> L'univers des défauts de saveur du sirop d'érable en grands contenants – <b>niveau avancé</b>	7 h	Sherbrooke	15 février	95 \$/190 \$

#### FORESTERIE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût
Abattage directionnel et de précision (avec certification de la CNESST)	16 h	Bury Lac-Mégantic	20, 27 ou 28 nov 21, 29 ou 30 nov.	250 \$ 495 \$
Affûtage et entretien de la scie mécanique	12 h	Coaticook	26-27 février	125 \$

#### PRODUCTION HORTICOLE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
<b>Nouveau</b> Introduction à la culture de fleurs coupées pour maraîchers	6 h	Magog	9 novembre	77 \$/155 \$
<b>Nouveau</b> Culture du gingembre et du curcuma en climat nordique	3,5 h	En ligne	16 novembre	135 \$/235 \$

Mise à jour des connaissances en culture maraîchère en serre au Québec	30 h	Sherbrooke	9-24 novembre	225 \$/450 \$
Greffage de la tomate	6 h	Sherbrooke	3 décembre	85 \$/170 \$
<b>Nouveau</b> Culture commerciale des légumes bio, du semis à la récolte <b>Partie 1</b>	7 h	Sherbrooke	8 décembre	95 \$/190 \$
<b>Nouveau</b> Culture commerciale des légumes bio, du semis à la récolte <b>Partie 2</b>	7 h	Sherbrooke	9 décembre	95 \$/190 \$
<b>Nouveau</b> Budget de démarrage de la ferme maraîchère diversifiée	7 h	Sherbrooke	15 décembre	95 \$/190 \$
<b>Nouveau</b> Aménagement des infrastructures de la ferme maraîchère diversifiée	7 h	Sherbrooke	16 décembre	95 \$/190 \$
Méthode de planification des cultures en 10 étapes en maraîchage bio	6 h	Sherbrooke	19 janvier	85 \$/170 \$
Production de champignons en champs	6 h	À venir	28 avril	95 \$/190 \$
Cultiver l'efficacité en production maraîchère biologique diversifiée	7 h	Sherbrooke	À venir	95 \$/190 \$
Gestion post-récolte en production maraîchère biologique diversifiée	7 h	Sherbrooke	À venir	95 \$/190 \$

#### AGROENVIRONNEMENT

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
La biodiversité au service de vos cultures	6 h	Sherbrooke	18 janvier	85 \$/170 \$
<b>Nouveau</b> Les interventions dans les cours d'eau et le REAFIE	3 h		À venir	

#### TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
La lactofermentation de fruits et de légumes	6 h	Sherbrooke	20 novembre	85 \$/170 \$

#### PRODUCTION ANIMALE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Gestion des pâturages avec Brian Maloney	7 h	À déterminer	Printemps-été	85 \$/170 \$

#### APICULTURE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Initiation à l'apiculture	44 h	Coaticook	À venir	300 \$/600 \$
Transformation des produits de la ruche	28 h		À venir	

#### FORMATIONS EN LIGNE ET WEBINAIRES

Plus d'une quarantaine, en tout temps sur l'U+

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût
Faites découvrir votre entreprise grâce à l'application Mangeons local plus que jamais!	1 h 30	-	-	Gratuit
Pour ma santé et ma sécurité, je prends le temps qu'il faut!	1 h 15	-	-	Gratuit
Marketing numérique, un outil essentiel!	2 h	-	-	Gratuit

#### AUTRES RESSOURCES POUR DÉVELOPPER VOS COMPÉTENCES ...

Programmes offerts en reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) : abattage manuel et débardage forestier, aménagement de la forêt, horticulture et jardinerie, production acéricole, production animale, production horticole, travail sylvicole.

Contactez le CFP CRIFA pour plus de détail : 819 342-3295  
Pour la région du Granit contactez le CFP Le Granit au 819 583-5773

Mentorat d'affaires

Trouvez le mentor qui vous aidera à grandir : [reseaum.com](http://reseaum.com)

#### FORMATIONS À LA FERME : COMMENT DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DE VOS EMPLOYÉS

- AgriEmploi
- AgriFrancisation
- FermEmploi
- Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)

Contactez : Valérie Giguère, conseillère à la main-d'œuvre agricole  
[vgiguere@upa.qc.ca](mailto:vgiguere@upa.qc.ca) 819 346-8905, poste 5131.

\* coût entreprises agricoles / coût grand public (taxes en sus)

**Les membres du Syndicat de la relève agricole de l'Estrie ont droit à un rabais de 50 % (jusqu'à concurrence de 100 \$ par année) sur les formations.**

Avec la participation financière de :



## Avis de nomination

# Du sang neuf en renfort à l'UPA-Estrie

*Diane Lacroix, CPA, CGA, directrice régionale*

## Bienvenue à Sandy Lalancette

C'est à la fin août que Sandy Lalancette a joint l'équipe de conseillers à la vie syndicale. Détentrice d'un baccalauréat en histoire de l'art, elle est copropriétaire d'une ferme qui produit du bœuf Highland, du canard et du poulet.

Madame Lalancette accompagne le Syndicat local de l'UPA de Coaticook et le Syndicat des producteurs de moutons de l'Estrie. Elle occupe aussi les fonctions de répondante en formation agricole pour le Collectif en formation agricole de l'Estrie.

Possédant une vaste expérience en coordination et en organisation d'événement, Sandy Lalancette relèvera le défi avec brio. Nous en sommes persuadés et lui souhaitons la bienvenue dans notre équipe. Vous pouvez joindre Sandy à [slalancette@upa.qc.ca](mailto:slalancette@upa.qc.ca) ou au 819 346-8905, poste 5136.



## Saluons l'arrivée de Pascale Véronneau



Nous sommes heureux d'accueillir Pascale Véronneau au poste de secrétaire réceptionniste depuis le 12 octobre dernier.

Madame Véronneau a une formation en secrétariat. Elle œuvre comme secrétaire-réceptionniste depuis plus de 20 ans. Son arrivée coïncide avec celle du nouveau système téléphonique. Nul doute qu'elle deviendra notre experte en téléphonie IP. Nous lui souhaitons également la bienvenue parmi nous. Pascale peut être jointe de diverses façons car elle répond au courriel général [estrie@upa.qc.ca](mailto:estrie@upa.qc.ca) et au numéro général 819 346-8905. Son courriel direct est le [pveronneau@upa.qc.ca](mailto:pveronneau@upa.qc.ca) et son poste le 5150.

## Nouvelle agente régionale pour L'ARTERRE

Johanick Riendeau qui occupait le poste de conseillère à la vie syndicale et celui de répondante en formation agricole agit désormais en tant qu'agente régionale du service L'ARTERRE. Elle accueille et accompagne les aspirants-agriculteurs désirant s'établir en Estrie. Elle travaille de façon étroite avec les agents de maillage de chaque MRC pour trouver les bons jumelages et réussir les transferts de fermes non apparentés. Elle s'occupe également du syndicat de la relève agricole de l'Estrie. On lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles tâches!



## Parce qu'on est en 2022... ou presque



Prenez note que nous avons modifié le système téléphonique du bureau de la Fédération de l'UPA-Estrie pour un système de téléphonie IP. Le numéro demeure le même, soit le **819 346-8905**. Les numéros de postes ont maintenant un 5 devant les 3 chiffres habituels. Les employés en télétravail peuvent dorénavant répondre à distance à leur téléphone. Nous vous invitons maintenant à ne plus utiliser leur numéro personnel. Notez enfin que le second numéro du SCF Estrie inc., 819 346-8908, n'est plus en fonction.

# Plus de services pour les producteurs et productrices de la région

Johanick Riendeau, agente régionale L'ARTERRE et conseillère à la vie syndicale



L'ARTERRE travaille à la pérennité de nos entreprises agricoles et forestières, à la valorisation de nos terres agricoles, au maintien de la vitalité de notre région et au soutien de nouvelles entreprises en démarrage. Il est à noter qu'en Estrie, 483 exploitations agricoles n'ont pas de relève, démontrant la pertinence de ce service. Depuis sa création en 2018, L'ARTERRE de l'Estrie cumule 22 jumelages, près de 10 autres ententes en négociations, plus de 135 visites de jumelages, 9 démarrages d'entreprises et bien plus encore. Si vous êtes en production et que vous cherchez une relève, n'hésitez pas à faire appel à nos services.

Le service de L'ARTERRE est offert dans six MRC de l'Estrie. Chacune de ces MRC a un agent de maillage dédié en partie à L'ARTERRE. La mission de ces personnes est de sillonner le territoire afin de rencontrer des producteurs et des productrices n'ayant pas de relève agricole et de répondre à leurs besoins. Leur rôle est crucial pour faire le lien entre les aspirants et les propriétaires désirant assurer la pérennité de leur entreprise.

Nous accueillons de nouveaux visages à titre d'agentes de maillage. Lyne Desnoyers s'occupe du territoire de Memphrémagog, Marypascal Beauregard du Val-Saint-François, Sarah Maillot dans Les Sources et Cynthia Corbeil de Coaticook. Ces nouvelles agentes se joignent à l'équipe constituée de Marie-France Audet à Sherbrooke, de Yolande Lemire du Haut-Saint-François et d'Étienne Lafortune de Coaticook. Pour toutes demandes, n'hésitez pas à les contacter.

## Premier événement en 18 mois! Tournoi de *washers* de la relève agricole



Le 28 août dernier, a eu lieu le premier événement du SYRAE depuis plus de 18 mois. Un tournoi de *washers* a été organisé au terrain de baseball de Johnville. Les membres ont pu échanger entre eux et partager un repas. Plus de 25 personnes ont participé. Marie-Claude Bibeau, la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, alors en campagne électorale, est également venue s'entretenir avec les membres. Ces derniers ont pu discuter des divers enjeux entourant la relève agricole. Merci aux commanditaires : Paré, Tanguay notaires, Sollio & Vivaco Agriculture coopérative, le Syndicat local de l'UPA de Coaticook, Hamel Propane, Financement agricole Canada, Villeneuve Gagné Stébenne Proulx, SCF Estrie inc., Coffrage MB, l'Hôpital vétérinaire de Sherbrooke et la Laiterie de Coaticook Ltée. Les activités du SYRAE reprennent dans le respect des directives de la santé publique.



# Nouvelle ligne pour aider les travailleurs étrangers temporaires (TET)

Valérie Giguère, conseillère à la main-d'œuvre agricole

En appelant au 1 888 454-3998, les TET trouveront réponse à leurs questions sur des sujets variés ou ils seront dirigés vers la bonne ressource: fiscalité, impôt, avis de cotisation, rente de retraite, prestations parentales, normes du travail, santé et sécurité, RAMQ, NAS, déductions sur la paie, enjeux de communication, droits et obligations, et plus encore!

Transmettez la bonne nouvelle à vos travailleurs!

## Les systèmes de Service Canada éprouvent toujours des problèmes

Depuis le 13 août dernier, Service Canada éprouve des problèmes importants avec son système informatique. Les études d'impacts sur le marché du travail (EIMT) nécessaires pour les demandes de TET sont émises au compte-gouttes. Les retards s'accumulent depuis des semaines.

Nous effectuons des représentations auprès des autorités fédérales pour leur proposer un mode de fonctionnement alternatif, mais cela progresse très lentement. Le pire est à craindre pour les prochains mois si le problème ne se règle pas rapidement. Il sera très difficile d'assurer l'arrivée des travailleurs à temps pour des raisons évidentes de logistique. Un goulot se forme déjà, à travers le Canada, les retards s'accumulent et la suite des choses n'est pas rassurante.

Le meilleur conseil que nous pouvons vous offrir est de vous dépêcher de faire inspecter vos logements et de préparer au plus vite vos prochaines demandes d'EIMT.

## Autocollant - Gaz d'ensilage! Danger de mort!

Les travaux d'ensilage ne sont pas sans risques, notamment en présence de gaz toxiques qui peuvent s'accumuler dans les silos. Bien que la saison d'ensilage soit terminée (ou presque), nous vous rappelons qu'il est primordial de prendre les mesures nécessaires avant d'entrer dans un silo. La règle d'or: ventiler, détecter et au besoin prévoir une protection respiratoire adaptée. La majorité des producteurs laitiers de l'Estrie ont reçu un autocollant à apposer sur le silo ou à proximité pour rappeler les dangers liés à l'exposition aux gaz toxiques.

Dans un souci d'équité, nous souhaitons que tous les producteurs faisant de l'ensilage possèdent ce type de collant. Il nous en reste quelques-uns. Communiquez avec Valérie Giguère, responsable de la santé et sécurité, pour l'obtenir. [vgiguere@upa.qc.ca](mailto:vgiguere@upa.qc.ca) ou 819 346-8905, poste 5131.



# Les terres agricoles, plus d'actualité que jamais!

Lise Got, conseillère à l'aménagement du territoire

La préservation des terres agricoles est à l'avant-scène depuis les dernières semaines. Plus que jamais, les terres agricoles sont nécessaires pour assurer notre autonomie alimentaire et celle des générations futures. À l'occasion de la publication du rapport annuel de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), voici un survol des décisions rendues en Estrie pour la période.

## Quelques chiffres sur le territoire agricole de l'Estrie

Dans notre région, entre avril 2020 et mars 2021, la CPTAQ a traité 149 demandes. De ce nombre, 108 ont été autorisées en totalité ou partiellement, soit 72 % des demandes.

Les demandes les plus courantes en Estrie portent sur les morcellements, les utilisations accessoires et les nouvelles utilisations autres qu'agricoles. Les demandes d'exclusion représentent 2 % des demandes. Aucune n'a été autorisée durant la période couverte.

Ont été autorisées : 54 % des demandes de morcellement de fermes et 80 % des demandes d'utilisation non agricole, accessoires à l'agriculture ou non.

Durant cette période, la Fédération de l'UPA-Estrie a formulé 30 avis à la CPTAQ. De ceux-ci, 9 avis étaient favorables, 3 avis étaient défavorables et 18 étaient partagés ou neutres.

## Plan stratégique 2021-2025

La CPTAQ a également rendu public son plan stratégique 2021-2025. Mis à part les objectifs de performance organisationnelle fixés, le plan stratégique identifie l'objectif de mieux refléter les particularités locales dans les décisions. Il indique que celles-ci sont peu souvent évoquées dans les demandes d'autorisation faisant en sorte que seulement 15 % des décisions sont teintées des particularités régionales (par exemple, la référence aux PDZA). Les demandeurs et les intervenants du milieu devront mieux faire valoir les particularités locales dans leur demande d'autorisation.

## Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation élabore actuellement sa Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires. Pour plusieurs organisations dont l'UPA, les attentes sont grandes envers la Stratégie que le gouvernement doit publier au printemps 2022. Elle devra être ambitieuse et apporter de nouveaux outils pour freiner la spéculation et prioriser les activités agricoles dans la zone agricole.

## Québec, terre d'asphalte

Au sujet de la spéculation, avez-vous pu écouter le documentaire de Nicolas Mesly sur les terres agricoles en périphérie de Montréal? Le reportage *Québec, terre d'asphalte* décrit bien les conséquences directes de la spéculation foncière sur les producteurs agricoles et remet en question le pouvoir limité de la CPTAQ face à ces réalités du marché. Il est disponible en rediffusion [ici.tou.tv/quebec-terre-d-asphalte](http://ici.tou.tv/quebec-terre-d-asphalte).



## Élections municipales du 7 novembre

Nos administrateurs ont sollicité des candidats aux élections municipales pour leur rappeler les enjeux qui préoccupent les producteurs agricoles. L'aménagement du territoire, particulièrement en ce qui concerne la protection du territoire agricole, fait partie des trois principaux enjeux identifiés. Ces enjeux et les demandes de l'UPA sont disponibles sur le site Web : [www.upa.qc.ca/fr/municipales-2021](http://www.upa.qc.ca/fr/municipales-2021). Il sera toujours pertinent de les partager avec vos élus, même après les élections. Marcel Groleau l'a bien confirmé à l'occasion de son passage au congrès régional de l'Estrie le 19 octobre: « *la protection du territoire et des activités agricoles sera un enjeu déterminant au cours de la prochaine année* ».

## Dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation foncière

# Hausse de valeurs foncières à prévoir

François Roberge, conseiller à la vie syndicale

En 2022, 40 municipalités de l'Estrie appliqueront un nouveau rôle d'évaluation foncière. Étant notamment basé sur la valeur des transactions d'immeubles similaires au cours des dernières années, il vaut mieux prévoir une hausse de la valeur des terres agricoles, forestières, ainsi que des érablières.

La *Loi sur la fiscalité municipale* oblige les municipalités à déposer un nouveau rôle d'évaluation (valeurs des propriétés) tous les 3 ans. Cependant, pour les municipalités de moins de 5 000 habitants, la Loi permet aux municipalités de reconduire leur rôle d'évaluation pour un cycle de 3 ans.

Pour les rôles qui seront en vigueur pour les années 2022-2023-2024, le dépôt des rôles s'est effectué le 15 septembre. Certaines municipalités font parvenir un avis écrit aux propriétaires indiquant les nouvelles valeurs de l'évaluation de leurs immeubles.

### Portez attention à la variation de votre évaluation foncière!

Si l'augmentation de votre évaluation foncière est supérieure à 25 %, n'hésitez pas à contacter l'UPA-Estrie. Nous pourrions évaluer les actions à prendre au besoin.

### Pouvez-vous réagir à ces hausses de valeur foncière?

#### Action individuelle

Effectuer une demande de révision administrative de votre évaluation foncière.

#### Action collective

Comme citoyens, vous pouvez demander aux élus de votre municipalité d'adopter un taux agricole ou forestier distinct. Dépêchez-vous! Les municipalités élaborent présentement leur budget 2022.

### Taux agricole distinct, ça sert à quoi?

Les municipalités ont le pouvoir de fixer pour les immeubles agricoles, en respectant les balises prévues par la *Loi sur la fiscalité municipale*, un taux distinct différent du taux de base, lorsque la hausse de la valeur de ces immeubles est susceptible de se traduire par un déplacement fiscal vers ces immeubles. Ce déplacement fiscal se produit lorsqu'il y a une augmentation du fardeau fiscal des immeubles agricoles plus rapide que l'augmentation des autres immeubles assujettis au taux de base.

### Vous n'êtes pas seul

Vous avez des questions sur le rôle d'évaluation ou vous souhaitez évaluer la pertinence de demander un taux agricole distinct dans votre municipalité, contactez la Fédération de l'UPA-Estrie. 819 346-8905 ou [estrie@upa.qc.ca](mailto:estrie@upa.qc.ca).

### Rôle d'évaluation foncière 2022-2023-2024

#### Coaticook

Barnston-Ouest  
Coaticook  
Compton  
Dixville  
East Hereford  
Martinville  
Ste-Edwidge-de-Clifton  
St-Herménégide  
St-Venant-de-Paquette  
Stanstead-Est  
Waterville

#### Des Sources

Danville

#### Granit

Lac-Drolet  
Lac-Mégantic  
Milan  
Nantes  
Notre-Dame-des-Bois  
St-Augustin-de-Woburn  
Ste-Cécile-de-Whitton  
Val-Racine

#### Haut-Saint-François

Bury  
East-Angus  
Hampden  
Lingwick  
Scotstown

#### Memphrémagog

Ayer's Cliff  
Eastman  
Hatley  
Magog  
Orford  
Stanstead

#### Sherbrooke

Sherbrooke

#### Val-Saint-François

Cleveland  
Kingsbury  
Melbourne  
Richmond  
St-Denis-de-Brompton  
St-François-Xavier-de-Brompton  
Stoke  
Valcourt



### Appel au vote

Voter aux élections municipales est important afin de faire valoir vos préoccupations. Le **7 novembre**, faites entendre votre voix dans votre secteur, votre municipalité ou votre MRC. Pour y voir plus clair, il est encore temps de consulter les enjeux agricoles et forestiers sur le site de l'Union [www.upa.qc.ca/fr/municipales-2021](http://www.upa.qc.ca/fr/municipales-2021).

## Hausse importante de la valeur des fermes

# Contester votre nouveau rôle d'évaluation foncière?

François Roberge, conseiller à la vie syndicale

À la suite de l'application d'un nouveau rôle d'évaluation par leur municipalité, plusieurs producteurs recevront un avis de leur municipalité indiquant la nouvelle évaluation foncière de leur immobilisation. Les autres apprendront la nouvelle en recevant leur compte de taxes municipal. Une hausse importante de la valeur des fermes est à prévoir, principalement en ce qui a trait à la valeur des terres agricoles.

## Pourquoi mon évaluation a-t-elle tant augmenté?

Comme mentionné à la page précédente, la Loi permet aux municipalités de moins de 5 000 habitants de le reconduire pour un cycle de 3 ans. Plusieurs municipalités déposent donc un nouveau rôle d'évaluation seulement après 6 ans.

La hausse de l'évaluation est principalement due à l'augmentation de la valeur des terres agricoles, soit entre 40 % et 50 % pour les 6 dernières années. L'augmentation de la valeur des terres observée reflète les données pour l'Estrie fournies par Financement agricole Canada dans son rapport *Valeur des terres agricoles* soit : 2020 : 32,4 %, 2019 : 16,2 %, 2018 : 3,8 %, 2017 : 5,1 %.

## Comment procéder si vous êtes en désaccord avec la valeur de votre propriété?

- Étape 1 : Se poser la question suivante : si je vends ma propriété aujourd'hui, est-ce que je peux la vendre à la valeur de l'évaluation?
- Étape 2 : Communiquer avec la municipalité ou le représentant de l'évaluateur de la municipalité pour avoir des explications sur l'évaluation foncière.
- Étape 3 : Déposer, si les doutes persistent, une demande de révision administrative de l'évaluation foncière.

## Comment faire une demande de révision administrative de votre évaluation foncière?

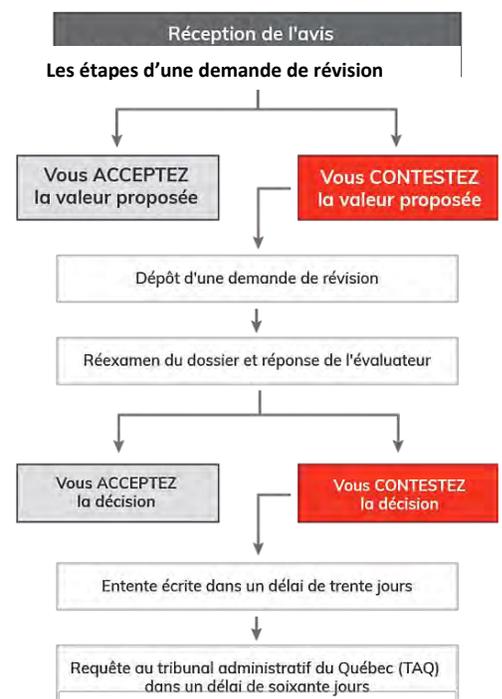
La procédure pour effectuer une demande de révision est décrite au verso de votre compte de taxes. La procédure peut aussi être jointe à l'avis d'évaluation reçu.

Toutefois, le délai prescrit pour effectuer une demande de révision est très strict, soit la plus tardive des échéances entre :

- Avant le 1<sup>er</sup> mai qui suit l'entrée en vigueur du rôle d'évaluation
- ou
- 60 jours suivant l'expédition de l'avis d'évaluation.

Pour qu'une demande de révision soit recevable, elle doit remplir les conditions suivantes :

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin. Ce document est mis à votre disposition par votre municipalité;
- Être déposée en personne à l'endroit déterminé par votre municipalité ou envoyée par courrier recommandé;
- Être accompagnée, le cas échéant, de la somme exigible, laquelle est établie par l'organisme municipal responsable de l'évaluation en fonction des montants maximums fixés par le gouvernement.



# Mixité au sein des instances de l'UPA

Sandy Lalancette, conseillère à la vie syndicale



La Fédération de l'UPA-Estrie a été sensibilisée par les Agricultrices de l'Estrie à l'importance de la mixité dans ses instances. Ainsi, plusieurs gestes ont été posés par les différents conseils d'administration pour encourager l'intégration des femmes aux instances de l'organisation: création de postes observateur ou observatrice, adoption de la politique de remboursement de frais de garde et paiement par les syndicats locaux de l'adhésion pour 10 nouvelles membres des Agricultrices de leur territoire respectif.

Plusieurs femmes ont été élues lors des dernières assemblées générales des syndicats locaux. Leur représentation a d'ailleurs atteint la mixité, soit 30 % de femmes élues au syndicat locaux du Haut-Saint-François, du Val-Saint-François et Sherbrooke ainsi que de Frontenac!

Si l'aventure vous intéresse, faites comme Delphie Gendreau et contactez votre syndicat local pour voir les possibilités d'implication.

## Delphie Gendreau : quand le désir d'aider se matérialise dans l'implication syndicale.

Élue lors de l'assemblée générale de Coaticook, Delphie Gendreau, copropriétaire de la ferme De La Comté SENC, occupera le poste Autres productions végétales. Jeune agricultrice de 33 ans, Delphie est productrice de poulettes et de noisettes. Avec son conjoint Samuel Lanctôt, elle savoure avec intensité l'énergie qu'ils mettent à développer leurs projets.

Lorsqu'on lui demande pourquoi elle souhaite s'impliquer au sein de son syndicat local, Delphie répond sans détour qu'elle désire aider les producteurs à mieux saisir l'aspect financier du milieu agricole. Fière de sept années d'expérience dans ce secteur en tant que directrice de compte pour la Banque Royale, l'agricultrice n'hésite pas à parfaire ses connaissances. Même si Delphie n'a pas grandi dans le milieu agricole, son intérêt pour ce milieu a façonné son parcours scolaire. En plus de détenir un DEC en technologie des productions agricoles de l'ITA ainsi qu'un baccalauréat en agroéconomie de l'Université Laval, elle fait présentement une maîtrise en administration des affaires à temps partiel. Rien de moins! Il ne fait aucun doute que les livres et la santé financière de l'entreprise sont entre bonnes mains!



Avec son entreprise, Delphie envisage de développer le marché de la noisette, encore peu connu dans la région. Parallèlement, elle aimerait aussi optimiser sa production de poulettes tout en continuant d'aider la Ferme Bec-O Lanctôt où elle s'implique depuis septembre 2019.

Et que pense-t-elle de ce que le milieu syndical pourrait lui apporter? C'est sans hésitation que Delphie répond : « La force du réseau peut aider les producteurs dans la résolution de problèmes en plus de les aider à faire face aux défis qu'apporte le milieu agricole. S'impliquer, c'est se donner la chance de faire la différence en partageant ses connaissances et ses expériences ».

## À l'agenda des Agricultrices de l'Estrie

Surveillez leur page Facebook pour ne rien manquer.



CAFÉ RENCONTRE	20 octobre 2021 - 19 h 30	Relève (enjeux et défis)
CAFÉ RENCONTRE	17 novembre 2021 - 13 h 30	ACFA (
CAFÉ RENCONTRE	9 ou 16 mars 2022 - 13 h 30	Députée Mme Geneviève Hébert
CAFÉ RENCONTRE	4 mai 2022 - 19 h 30	Alimentation équilibrée Saine habitude de vie
JOURNÉE POUR ELLE ACCUEIL DES NOUVELLES MEMBRES	9 décembre 2021 - Jour	Dimension □ - démarrage d'entreprises agricoles Comment bien s'entourer
ASS. GÉNÉRALE ANNUELLE-AE	Date à déterminer en janvier 2022 - Jour	
FORMATION	4 et 11 novembre 2022 - Jour	Facebook
FORMATION	Date à déterminer en février 2022 - Jour	Gestion des courriels

# Transport des grains et surcharge : une responsabilité partagée

Dominique Desautels, conseillère à la vie syndicale

Le saviez-vous? Le *Code de la sécurité routière* établit qu'il y a une part de responsabilité qui incombe aux producteurs agricoles et forestiers qui expédient de la marchandise, comme du grain, en faisant appel à un transporteur, notamment lorsque la charge est entière et que le poids du chargement excède la limite permise. Alors que la saison des récoltes bat son plein et que de nombreux producteurs expédient les grains vendus, un rappel de la réglementation s'impose.

Plus précisément, l'article 517.2 stipule que tout expéditeur, le producteur dans ce cas-ci, doit fournir par écrit au transporteur les informations qui lui permettent d'établir la masse du chargement. À défaut de le faire et que la masse du chargement excède la limite permise, l'expéditeur est passible d'une amende minimale de 300 \$. Celle-ci peut même dépasser 1 000 \$ selon la masse excédentaire constatée. Ainsi, l'expéditeur et le transporteur peuvent recevoir un constat d'infraction.

Des expéditeurs ont déjà tenté de contester cette coresponsabilité devant les tribunaux en invoquant, entre autres, leur incapacité de peser le chargement puisqu'ils ne possèdent pas l'équipement pour le faire et qu'ils devaient se fier entièrement aux compétences du transporteur pour évaluer le poids du chargement. Cette défense n'a cependant pas été retenue par les tribunaux.

## AppGrains : une application mobile pour consulter les marchés et simplifier vos déclarations de ventes

Les Producteurs de grains du Québec ont lancé, en mars dernier, leur toute première application mobile, qui permet de suivre en direct l'évolution des marchés et de remplir vos déclarations de ventes de façon simple et rapide, directement avec votre téléphone intelligent ou votre tablette. Comme producteur de grains, vous devriez avoir reçu une invitation personnalisée avec un code d'activation nominatif.

Étant donné qu'il s'agit d'une WebApp, il vous suffit d'entrer le lien [appgrains.pgg.ca](http://appgrains.pgg.ca) dans votre navigateur Internet pour y accéder. Vous n'avez donc pas besoin de télécharger d'application. Vous pourrez ensuite créer un raccourci sur la page d'accueil de votre téléphone intelligent ou de votre tablette. Si vous n'avez pas reçu votre code ou si celui-ci a été égaré, communiquez avec les Producteurs de grains du Québec afin d'en obtenir un au [info@pgg.ca](mailto:info@pgg.ca).



À METTRE À VOTRE AGENDA

**JOURNÉE LAITIÈRE  
DE L'ESTRIE**

23 NOVEMBRE 2021  
EN LIGNE SUR ZOOM

SURVEILLEZ VOTRE EXTRANET DE  
PRODUCTEUR POUR VOUS INSCRIRE

Les Producteurs de lait de l'Estrie

## Groupes de partage de connaissances

# La force du groupe pour développer votre entreprise

Laurie-Anne Dubeau, conseillère à la vie syndicale

Plus de 35 % des producteurs et des productrices de l'Estrie considèrent que les groupes de partage de connaissances permettent de développer leurs compétences. Ça tombe bien! L'offre pour ce type d'accompagnement pour le monde agricole a grandement évolué dans les dernières années. Peu importe le groupe et la formule, les avantages sont nombreux et indéniables. Partager avec d'autres producteurs et productrices vous permettra de développer votre réseau, de vous entraider, de briser l'isolement, de profiter de l'intelligence collective et de prendre de meilleures décisions. Voici trois formules qui pourraient vous intéresser :

## Cellules de codéveloppement offertes par Dimension E et les Agricultrices du Québec

Concrètement, les productrices membres d'une cellule s'engagent à se rencontrer, virtuellement à quelques reprises pendant quelques mois.



- Huit agricultrices et aspirantes agricultrices par cellule
- Cellules confidentielles, gratuites et ouvertes à toutes (membres et non membres)
- Quatre rencontres virtuelles de 3 h, animées et guidées par une experte du codéveloppement
- Partage à tour de rôle d'un enjeu professionnel pour lequel vous souhaitez obtenir des idées et des conseils pour vous mettre en action
- Méthodologie rigoureuse, structurée en sept étapes, qui assure l'optimisation des échanges et de l'apprentissage.



Confidentialité, bienveillance et désir de contribuer sont au cœur des discussions, comme le démontrent des vidéos accessibles sur le site : [www.dimension-e.ca/codeveloppement-agricole](http://www.dimension-e.ca/codeveloppement-agricole). Inscrivez-vous pour la cellule qui va débiter le 10 novembre auprès de Diana Toffa au 514 431-3756 ou à [dtoffa@upa.qc.ca](mailto:dtoffa@upa.qc.ca).

*« La cellule de codéveloppement, ça m'a donné comme un second souffle, un beau moment dans ma carrière d'agricultrice » - Rachel Mahannah, Ferme Mahvhays*

## Mentorat de groupe offert par le MAPAQ en collaboration avec le Réseau Mentorat

- Pour les 40 ans et moins
- Gratuit
- En ligne
- Huit rencontres de 2 h sous des thématiques variées
- Atelier avec un expert ou une experte sur un sujet au choix du groupe
- Activité de réseautage
- Accompagnement par un mentor ou une mentore qui met son expérience à profit pour vous éclairer et vous aider à mieux mesurer les situations et développer vos compétences entrepreneuriales
- Pistes de réflexion qui vous permettront de poser les bonnes actions et d'appliquer les bonnes décisions
- Passer au travers des moments difficiles et ventiler lorsque nécessaire



*« Avec le mentorat de groupe, je réalise que je peux aller plus loin avec ma passion. Les séances sont super enrichissantes. On partage nos réussites, de quoi on est fier et quelles sont nos inquiétudes... on est une famille! Ce qui est encore plus important, c'est qu'on a accès directement à l'expérience des mentors. » - Elfi Maldonado, Chocolats Qantu*

Inscrivez-vous : [www.reseumentorator.com/mapaq](http://www.reseumentorator.com/mapaq)

## Cellules d'échanges d'affaires agricoles offertes par le Groupe Leader Plus



- Pour tous
- Quatre à six rencontres annuelles d'une durée de 4h
- Groupe de 10 entrepreneurs ou entrepreneures agricoles regroupés selon leurs profils et enjeux (relève- croissance - cédants - transfert d'entreprise - transformation, etc.)
- En personne, en Estrie ou ailleurs au Québec, incluant des visites à la ferme ou entreprise
- Rencontres animées de façon structurée par des professionnels chevronnés
- Partage d'expériences + consultation confidentielle entre les membres du groupe
- Échanges sur des thèmes selon vos défis stratégiques en présence d'experts invités lors des rencontres
- Formule qui vous permet de sortir de l'isolement et de prendre du temps comme dirigeant ou dirigeante
- Accompagnement qui encourage le développement dans tous les volets, autant humains que professionnels



Inscrivez-vous : [www.groupeleaderplus.com](http://www.groupeleaderplus.com)

*« Nous sommes des gestionnaires d'entreprises qui partagent leurs expériences sur les enjeux et défis rencontrés au quotidien pour trouver collectivement des solutions. Plusieurs sujets sont discutés lors de nos rencontres encadrées par un professionnel. L'expérience ainsi que la vision de chacun des membres contribuent à devenir de meilleurs chefs d'entreprises. Si vous désirez évoluer personnellement et au travail, devenir membre GLP, est pour vous. » - Pascal Viens, Ferme Vimo*

## Le réseau Agriconseils

### Incontournable pour la réussite de vos projets d'entreprise



*Sylvie Tardif, conseillère aux entreprises, réseau Agriconseils*

Depuis plus de 15 ans, le réseau Agriconseils de l'Estrie accompagne les entreprises estriennes dans leurs projets agricoles et agroalimentaires. Plus de 2,3 M \$ ont été versés en aide financière en 2020-2021 rejoignant ainsi 851 entreprises estriennes, soit le tiers des exploitations agricoles enregistrées au MAPAQ. Cette aide a été versée pour la gestion financière, les pratiques culturales, les pratiques d'élevages, l'agroenvironnement, la transformation et l'agrotourisme. Rappelons que chaque producteur agricole et transformateur-artisan enregistré au MAPAQ a droit à une enveloppe de 30 000 \$ ou 40 000 \$ selon son statut. L'aide financière est de 30 000 \$ pour l'ensemble des exploitations agricoles et pour celles se qualifiant à titre de relève, démarrage ou biologique, une bonification de 10 000 \$ s'ajoute. Cette aide est valide jusqu'en mars 2023.

Tous les exploitants agricoles et les transformateurs-artisans peuvent recevoir un accompagnement personnalisé offert par des conseillers accrédités par le réseau dans les domaines de la gestion financière, des pratiques culturales, des pratiques d'élevages, de l'agroenvironnement, de la transformation et de l'agrotourisme. Différents programmes du MAPAQ nécessitent la réalisation d'un plan d'affaires, d'un plan de démarrage, d'un PAA (plan d'accompagnement en agroenvironnement) ou d'autres services pour bénéficier des subventions disponibles. L'aide financière accordée par le réseau qui varie entre 50 et 85 % permet de déboursier une grande partie des honoraires professionnels.

Peu importe le type de projet agricole que vous avez, il est toujours judicieux de contacter le réseau afin de vérifier si des aides financières sont disponibles. L'aide financière est versée sous forme de réduction des coûts des services professionnels dont vous pourriez avoir besoin. Par exemple, vous avez un projet de démarrage d'entreprise, vous embauchez un consultant pour vous aider à rédiger le plan d'affaires nécessaire pour obtenir du financement, ainsi que des subventions s'y rattachant. Le plan de démarrage est systématiquement financé à 85 %, vous n'aurez à déboursier que le 15 % restant et les taxes (TPS-TVQ) que vous récupérez lors de votre déclaration de TPS-TVQ. Vous n'avez pas à assumer les frais pour ensuite espérer un remboursement. Le réseau paie directement le conseiller agricole pour la partie subventionnée. Il en est de même pour tous les autres services. Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter le réseau au 819 829-0641.

# Aide financière exceptionnelle pour la mise en marché de proximité

Dominique Desautels, conseillère à la vie syndicale

À la fin de l'été, le MAPAQ a lancé un programme d'appui ciblé pour les entreprises agricoles réalisant des activités de mise en marché de proximité, d'agrotourisme ou de tourisme gourmand. Il s'agit de la mesure 4073 du Programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région (PADAAR).

Les entreprises admissibles peuvent bénéficier d'une aide financière exceptionnelle, pouvant atteindre 25 000 \$, afin d'adapter leurs activités de mise en marché aux besoins du consommateur.

Vous avez un projet en tête pour développer votre offre de mise en marché de proximité? Il s'agit peut-être là d'une opportunité. Mais faites vite! Les demandes doivent être acheminées avant le 12 janvier 2022 pour des dépenses réalisées avant le 15 février 2022. Pour plus de détails, consultez le site du MAPAQ [www.mapaq.gouv.qc.ca](http://www.mapaq.gouv.qc.ca) et tapez PADAAR-mesure4073 dans la barre de recherche ou communiquez avec la direction régionale du MAPAQ au [estrie@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:estrie@mapaq.gouv.qc.ca).

## L'INFO RÉGIONALE DU MAPAQ

Votre  
gouvernement

Québec

### La Journée des élevages au pâturage est de retour!

La Journée des élevages au pâturage prend la forme de deux webinaires en 2021. Les 19 novembre et 3 décembre prochains, des conférencières et des conférenciers expérimentés aborderont avec vous des sujets des plus intéressants.

#### Séance du 19 novembre

- Production animale biologique à grande échelle au pâturage : de la ferme jusqu'au consommateur
- Démarrage dans la production de poulet
- Les élevages de volailles au pâturage : comment bien faire les choses



#### Séance du 3 décembre

- Plantes fourragères pérennes, santé des sols et atténuation des changements climatiques
- Les producteurs de bovins s'adaptent aux changements climatiques... et vous?
- Aménagement de haies pour la protection de pâturages

Inscrivez-vous dès maintenant à ces webinaires! [www.mapaq.gouv.qc.ca/estrie](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/estrie) ([calendrier des événements](#))

Une initiative de la Direction régionale de l'Estrie du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation en collaboration avec les Producteurs de bovins de l'Estrie, les Éleveurs de volailles des Cantons-de-l'Est et le réseau Agriconseils de l'Estrie.

### Initiative ministérielle de modernisation des vergers de pommiers

L'Initiative favorise l'arrachage de pommiers problématiques et la replantation de nouveaux cultivars. Les pomiculteurs peuvent obtenir une aide financière maximale de 50 000 \$ pour les dépenses admissibles de façon rétroactive au 1<sup>er</sup> avril 2021. La date limite pour déposer une demande est le **15 novembre prochain**. [www.mapaq.gouv.qc.ca/vergers](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/vergers)

#### Volet 1 – Appui à l'arrachage de pommiers

Ce volet couvre l'ensemble des activités d'arrachage et l'essouchage des plants.

#### Volet 2 – Appui à la replantation de pommiers

Ce volet couvre les frais liés à l'achat de plants, aux activités de préparation du champ et aux coûts de la main-d'œuvre et de tout matériel nécessaire à la réussite de la plantation (tuteur, irrigation, etc.).

# Pour de bonnes pratiques en agroenvironnement, joignez le mouvement!

Danielle Giroux, LL.B, M.Sc., directrice générale  
Club agroenvironnemental de l'Estrie



Un tout nouveau regroupement de producteurs verra le jour en Estrie! En effet, le Club agroenvironnemental de l'Estrie (CAEE), en collaboration avec le MAPAQ Estrie et la Fédération de l'UPA-Estrie, a mis sur pied un projet qui sera échelonné sur 4 ans pour mettre en valeur et développer les bonnes pratiques en agroenvironnement.

Le projet consiste à mettre en place un regroupement de producteurs estriens qui souhaitent améliorer leurs bonnes pratiques de conservation des sols par diverses méthodes (cultures de couverture, semis direct ou travail réduit, drainage adéquat, réduction de la compaction, augmentation de la vie microbienne du sol, etc.) Pour ce faire, des activités de réseautage, d'échanges et de démonstration seront organisées. Des outils de sensibilisation aux bonnes pratiques de conservation seront également conçus notamment, des capsules vidéo mettant en vedette des producteurs d'ici.

Notre projet vise à contribuer à l'atteinte de plusieurs des objectifs du Plan d'agriculture durable (PAD) du Gouvernement du Québec notamment, la réduction de l'usage des pesticides et de leurs risques pour la santé et l'environnement, l'amélioration de la santé et de la conservation des sols, l'amélioration de la gestion des matières fertilisantes et l'optimisation de la gestion de l'eau. Pour y arriver, nous croyons essentiel d'unir les forces, les connaissances et les bons coups des producteurs de notre région.

## Un regroupement à votre service!

Ce regroupement pourra vous aider à prendre des décisions éclairées et à poser des actions concrètes qui répondent à vos besoins et qui viseront, en même temps, la pratique d'une agriculture durable.

Le lancement du projet se fera dans les prochains mois. Restez à l'affût! Vous êtes intéressés à joindre le mouvement? Nous avons besoin de votre participation et de vos bonnes idées. Vous êtes invités à en faire partie dès aujourd'hui. Contactez-nous sans tarder pour nous manifester votre intérêt!

## Concours pour trouver un nom

Quel nom donneriez-vous à ce nouveau regroupement de producteurs? Envoyez-nous vos suggestions **d'ici le 1<sup>er</sup> décembre 2021** et gagnez un crédit de **100 \$**, si votre idée est retenue, sur les services-conseils offerts au Club agroenvironnemental de l'Estrie!

Pour plus d'information ou pour participer au concours, contactez le Club agroenvironnemental de l'Estrie au 819 820-8620 ou à [club-info@cae-estrie.com](mailto:club-info@cae-estrie.com).



Champs de moutarde (cultures de couverture) à la Ferme Vimo (octobre 2021)

Photo : CAEE

# La lutte contre la berce du Caucase se poursuit dans le Val-Saint-François

Jacinthe Caron, directrice générale

Conseil régional de l'environnement de l'Estrie



La région de Racine bénéficie depuis trois ans d'une subvention pour combattre la berce du Caucase. Si des résultats sont encourageants dans plusieurs zones touchées, la plante s'est établie de manière phénoménale dans d'autres secteurs de la municipalité de Racine.

Comme pour plusieurs productions agricoles, cette année a été particulière. Les plants de berce ont fleuri deux semaines plus tôt et ont pris des proportions rarement vues dans la région. À près de quatre mètres de hauteur, les ombelles de cette grosseur peuvent porter facilement jusqu'à 20 000 graines. Ce fut la course contre la montre pour s'assurer de ne laisser aucun plant mature sur place. Le peu de neige au sol et la chaleur printanière ont peut-être contribué à la croissance rapide de la plante. Malheureusement, même si la sécheresse a pu rendre la vie difficile à certains plants plus exposés, elle n'aura pas eu assez d'impact pour nuire significativement à la berce du Caucase.

En milieu agricole, la berce du Caucase s'implante particulièrement bien. La faible biodiversité laisse peu de place à la compétition par d'autres plantes. Les sites généralement très ensoleillés facilitent sa croissance. Les producteurs agricoles pris avec un envahissement de berce du Caucase ou d'autres plantes envahissantes peuvent contribuer à l'affaiblir en :

- gardant une zone tampon entre la fin du champ et la population de berce pour éviter que la machinerie accroche la plante, dérange le sol et disperse les graines;
- étant attentif à la présence de plantes et de fleurs sur la terre, surtout à proximité des rives;
- ne fauchant pas la berce, puisque cela n'aura aucun effet. Au contraire, vaut mieux s'assurer de garder le lien avec l'équipe de contrôle de la berce ou votre municipalité si des plants en fleurs sont aperçus;
- nettoyant la machinerie après utilisation dans chacun des champs pour éviter de transporter les plantes envahissantes;
- évitant le hersage lorsque la plante est en graines afin d'éviter de bien l'ensemencer.

Rappelons que la berce du Caucase constitue un danger pour la santé des producteurs agricoles qui ont le malheur de subir sa présence sur leur terre. Les graines des plantes en bordure des cours d'eau peuvent voyager sur de nombreux kilomètres. Les municipalités comptent donc sur la collaboration des propriétaires pour identifier et contrôler au plus vite les colonies de berce.

Pour en savoir plus sur la berce du Caucase, consultez le site du Conseil régional de l'environnement :

[www.environnementestrie.ca/especes-exotiques-envahissantes](http://www.environnementestrie.ca/especes-exotiques-envahissantes).

La démarche de lutte contre la berce du Caucase dans la région de Racine est rendue possible grâce à un financement du volet 2 du programme Prime-Vert, à la collaboration des maires des quatre municipalités touchées et du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie. Les travaux sont effectués par Quadra Environnement.



## Restez dans le champ avec les cadres égoportraits

Étienne Frémond, directeur, Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie

Pour la sixième édition, le regroupement Souvenirs de cueillette a dévoilé une nouveauté; des cadres égoportraits permettant aux utilisateurs de se prendre en photo directement dans les champs! Une belle opportunité de créer de nombreux souvenirs. Ces grands cadres en bois personnalisés au nom des producteurs ont été installés dans plusieurs fermes de la région : Verger le Gros Pierre à Compton (pommes et citrouilles), La Fruitière des Cantons à Shefford (fraises, cassis, framboises, bleuets, pommes, raisins, courges et citrouilles), Les Vergers Tougas inc. à Dunham (bleuets, cerises griottes et pommes), Verger familial & Compagnons à Magog (pommes), Ferme St-Élie à Sherbrooke (fraises, framboises et citrouilles), Ferme Florale Libella à Bury (fleurs), Ferme Les 3 Pouces Verts à Cookshire-Eaton (fraises, framboises et bleuets), Ferme API à Mansonville (Canton de Potton) (bleuets) et Bec Bleu à Cookshire-Eaton (Johnville) (bleuets).



Pour clore la belle saison d'autocueillette, pensez à la récolte des arbres de Noël, une autre occasion de créer des souvenirs de cueillette en famille! Surveillez la page Facebook de Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est pour ne rien manquer de nos activités!

### En route vers une première cohorte agrotouristique!

Inspiré par l'initiative du MAPAQ, Créateurs de saveurs invite les producteurs de la région à remplir un questionnaire autodiagnostic portant sur le développement de l'agrotourisme. Ce dernier nous permettra de mieux cibler les besoins et les problématiques rencontrées par les producteurs des Cantons-de-l'Est en agrotourisme. N'hésitez pas à nous faire la demande si vous ne l'avez pas déjà reçu par courriel.



DIAGNOSTIC AGROTOURISTIQUE

Grâce aux résultats obtenus, une première cohorte agrotouristique centrée sur l'accueil des visiteurs sera initiée. Si cela vous concerne, votre participation pourrait vous valoir une place au sein de cette cohorte ou la chance de remporter un prix de 500 \$ pour un service-conseil en agrotourisme. Merci de contribuer au développement agrotouristique de la région!

## Ça bouge dans vos syndicats locaux

p. 19 et 20

## Les producteurs de Magog rencontrent les candidates à la mairie

Dominique Desautels, conseillère à la vie syndicale



Profitant de la campagne électorale municipale, des producteurs agricoles de Magog ont rencontré les deux candidates à la mairie, Nathalie Bélanger et Nathalie Pelletier. Les productrices et les producteurs présents souhaitaient démontrer l'importance du secteur agricole pour le développement économique de Magog et discuter des défis auxquels le secteur fait face. Des sujets comme la révision du plan d'urbanisme, l'agroenvironnement, l'autonomie alimentaire, la reconnaissance du secteur agricole par la Ville et la vitalité économique des entreprises ont été abordés. Entre autres demandes, les productrices et les producteurs ont émis le souhait de rencontrer le nouveau conseil municipal lorsque celui-ci sera en place, qu'un conseiller municipal soit nommé responsable des dossiers agricoles et que de la formation spécifique sur les réalités du monde agricole soit donnée aux employés municipaux.



## COLLECTE DE TUBULURES D'ÉRABLIÈRES

INITIÉE PAR LA MRC DU GRANIT



**RAMENEZ VOS TUBULURES ICI GRATUITEMENT**



Site de collecte :  
**AIM (SLM Récupération)**  
9109 route 204, Frontenac G6B 2S1  
819 583-3831, poste 106



La collecte est gratuite si la tubulure est bien préparée et sur preuve de résidence.  
**Heures d'ouverture :**  
Lundi au vendredi  
7 h à 12 h | 12 h 30 à 17 h



La tubulure récupérée sera granulée par **Envirenek**, en Beauce. Les granules deviendront des composantes dans la fabrication de nouveaux produits.



## COMMENT PROCÉDER

**1.** Retirer la broche et les pièces métalliques connexes.



**2.** Séparer les tuyaux maîtres des tubes de dimension 5/16. Les raccords et chalumeaux en plastique connectés à la tubulure sont acceptés.



**3.** S'assurer que la tubulure rapportée au site de collecte soit propre : absence de peinture, autre plastique ou contaminant.



**4.** Apporter au site de collecte.



En savoir plus sur le projet [agrirecup.ca](http://agrirecup.ca)

## PARTENAIRES



Partenaire financier :  
Ministère de l'Environnement  
et de la Lutte contre les changements climatiques